

séminaire U&A SNES

Mercredi 27 août après midi
Compte rendu par Claudie Martens

Table ronde sur l'avenir du syndicalisme dans la fonction publique

invités : Jean Marc Canon UGFF CGT, Annick Coupé Solidaires, Gérard Aschieri FSU,
Animation : Jean Luc Leguellec

Les participants à la table ronde ont été sollicités pour réagir sur 4 sujets

- l'accord du 2 juin sur le dialogue social et la représentativité dans la fonction publique, ses conséquences sur le syndicalisme dans la fonction publique
- Les évolutions du rapport de force et dans le syndicalisme conséquences de la loi de modernisation sociale
- Les conséquences de la réforme de l'État et de la RGPP sur le syndicalisme dans la FP
- les perspectives de lutte

puis un débat avec les participants au séminaire.

L'accord du 2 juin sur le dialogue social et la représentativité dans la fonction publique, ses conséquences

Pour les 3 organisations signataires peu de différence sur l'appréciation du contenu, ce qui ne surprendra pas. Dans les trois organisations, la décision de signer ou non le relevé de conclusions a suscité des débats vifs.

Pour Solidaires, l'essentiel dans cet accord est qu'il rompt avec la situation antérieure et le Perben: le vote des personnels est pris en compte pour assoir la représentativité.

Il est meilleur que la position commune, parce que le rapport de force est différent (poids de la CGT, de la FSU et dans une moindre mesure Solidaires) et qu'il n'y a pas de lien direct Fonction publique et patronat. Cette avancée pour la démocratie donne des responsabilités particulières aux syndicats: elle doit permettre de donner plus d'utilité et d'efficacité au syndicalisme

Jean Marc pour la CGT pointe les avancées de l'accord qui a beaucoup bougé entre la première et la dernière version

- prise en compte du vote des agents non titulaires (plus d'un million dans les trois fonctions publiques)
- en 2013, ne pourront être validés que des accords majoritaires
- droit suspensif (un texte non validé devra être revu)
- l'ouverture de discussions sur l'amélioration du droit syndical

Il reste des plages d'incertitudes et des points négatifs (négociations triennales, seuls les signataires sont associés au comité de suivi).

Mais il est acté qu'enfin la représentativité est directement liée au vote, il y a abandon des sièges préciputaires, c'est un signe fort de démocratie.

Gérard interroge les raisons qui font que l'on a pu aboutir à cet accord et pointe la présence de toutes les organisations syndicales, la constitution d'un front FSU, CGT, Solidaires, CFDT. "Le gouvernement avait besoin d'un accord, on a su entre organisations syndicales trouver un compromis". La règle de l'accord majoritaire est susceptible de modifier la donne, aucune organisation syndicale dans la fonction publique ne pouvant à elle seule constituer une majorité. "Cela nous impose à tous d'être capable de trouver des axes de bataille communs et des compromis entre nous".

Les évolutions du rapport de force et dans le syndicalisme Conséquences de la loi de modernisation sociale

Annick pour Solidaire est très critique sur la loi de modernisation sociale parce qu'elle remet en cause les 35h et sur le volet démocratie sociale, les mesures viseraient à réduire le nombre d'organisations et à marginaliser le syndicalisme de lutte. La question du pluralisme ne peut être réglée ainsi par les pouvoirs publics mais par les salariés. Le BN de rentrée de Solidaires a conclu sur un appel à l'ensemble des forces syndicales à débattre afin de ne pas subir la recomposition syndicale mais à en être pleinement acteurs

Jean Marc pour la CGT conteste les critiques de Solidaire: l'émiettement syndical n'est pas une bonne chose, on a vu une augmentation des organisations syndicales depuis plusieurs années sans augmentation du nombre de syndiqués et avec une baisse de la participation aux élections. Il faut aller au delà de l'unité d'action, rechercher ce qui nous rassemble sur la base d'un syndicalisme fondé sur la revendication et la lutte, anticapitaliste et soucieux d'un fonctionnement démocratique,

prendre des initiatives communes au quotidien.

Gérard pour la FSU rappelle le mérite de la position commune: poser le principe nié jusqu'à présent d'une représentativité assise sur le vote des salariés.

C'est un bouleversement politique considérable, aucune organisation même la CGT ne pourra considérer être dans une situation imprenable. Mais le contexte de la négociation, le poids du patronat n'ont pas créé les bonnes conditions. L'enjeu est maintenant de créer les conditions pour que cela débouche sur une démarche unitaire et un renforcement de la syndicalisation. Un syndicalisme relativement fort dans la fonction publique et faible dans le privé est préjudiciable à tous. Il faut travailler la réflexion sur comment construire les convergences public privé, aller au delà de l'unité d'action. Cela relance la démarche initiée il y a quelques années par la FSU avec les comités de liaison unitaire.

Les conséquences de la réforme de l'État et de la RGPP sur le syndicalisme dans la FP

Solidaires: la réforme de l'État va entraîner une refonte des champs de syndicalisation. Cela pose la question d'une organisation au niveau local. Cette réforme nous impose également d'unifier nos revendications entre les trois fonctions publiques en matière de déroulement de carrière par exemple.

CGT: Jean Marc Canon ne rentre pas dans cette discussion; il inscrit son discours dans la bataille contre la RGPP, l'appel "le service public est notre richesse", la campagne d'opinion et la nécessité de faire des propositions.

FSU : Gérard confirme que la politique menée bouleverse les frontières entre les trois versants de la fonction publique, explose les repères et met en place une fonction publique d'emploi et de personne. Il nous faut ensemble apporter d'autres réponses. S'il est possible d'impliquer les usagers sur des secteurs précis (hôpital, école) c'est beaucoup plus difficile sur la RGPP.

Les perspectives de lutte

Solidaires: Il faut tirer le bilan des luttes de l'an passé, si nous avons additionné des journées réussies nous n'avons pas gagné sur les revendications. Toute perspective de mobilisation doit poser la question des convergences entre public et privé et sur quoi on va les construire.

CGT: Le mouvement social n'est pas frappé d'atonie même si c'est difficile (cf mouvement des sans papiers). La difficulté majeure dans la fonction publique est de construire des transversalités qui durent. Il nous faut aussi proposer et démontrer que nos propositions sont économiquement possibles.

Les échanges avec les participants au séminaire ont porté sur la question syndicalisme d'accompagnement/ syndicalisme de lutte, la pluralité syndicale et la question de l'unité organique, le refus des démarches d'appareil, le rapport au politique.